



Saisine de l'ANC

La Cour constitutionnelle interpelle le président du parlement

La Cour Constitutionnelle vient de juger recevable une saisine introduite par le principal parti de l'opposition, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et fait une recommandation au président de l'Assemblée dans sa Décision N°C-001/17 du 22 mars 2017.

P 3

INTERNATIONAL

Bénin / Avertissement pour Patrice Talon

Un Trumpisme tropicalisé qui ne marche pas



P 4

DEVELOPPEMENT

Victoire Dogbé prend le pouls de la région Centrale



P 6

RECONCILIATION



Mieux comprendre la justice transitionnelle et les réparations

Il a été procédé au lancement officiel le vendredi dernier à Lomé, des activités relatives au volet de réparation des violences subies par des Togolais, dans le cadre de la mission assignée au HCRRUN...

P 3

EDITORIAL

Réponse de la Cour et naufrage des idées

Dans toute société organisée, chaque fois qu'une situation l'exige ou pour obtenir un éclairage, une conciliation ou une réparation dans l'optique de la sauvegarde de la paix sociale, tout citoyen peut recourir à la justice.

En République togolaise, face à l'éternelle mésentente entretenue par de « vrais-faux »...

P 3



moov MonGabon

Le Gabon n'a jamais été aussi proche !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | epignationtogoofficiel

moov
no limit

tm SOMMAIRE



Mali / Conférence
Tractations pour sauver l'entente nationale

P 4



TIC et agriculture
Le MCC fait des recommandations au gouvernement togolais

P 5



Promotion de l'art
Lancement du projet Montagn'Art

P 9



CAF
Démission du secrétaire général

P 10



Lutte contre l'apatridie

L'UNHCR fait le bilan de ses activités

P 11

Nation

Helen Clark en visite au Togo

Helen Clark, l'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) effectue une visite officielle au Togo du 28 au 30 mars. Elle s'entretiendra avec le chef de l'Etat, le Premier ministre et des membres du gouvernement. Elle se rendra également à Davié à 30km de Lomé pour y apprécier l'état d'avancement des travaux de construction d'une piste rurale dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC (Programme d'urgence de développement communautaire.

**Programme des Nations Unies pour le développement
COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

L'Administrateur du PNUD en visite au Togo du 28 au 30 mars



Lomé, le 25 mars 2017 – Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) effectuera une visite officielle au Togo du 28 au 30 mars 2017. Ancien Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, elle est la première femme à assumer la direction de l'organisation et assure également la présidence du

(environ 258 millions de dollars) pour une période de 3 ans, le protocole d'accord portant sur son lancement a été signé à New York en février 2016 par le Président Faure Gnassingbé et Helen Clark. Il prévoit d'améliorer l'offre des services sociaux de base et d'impliquer les populations dans le développement économique et social de leur localité.

Cette visite sera l'occasion pour Helen Clark, de réaffirmer l'engagement du PNUD à accompagner l'action du Togo en vue des Objectifs de développement durable. Le Togo fait partie des 22 pays identifiés par les Nations Unies et qui feront l'objet d'un suivi et de rapports périodiques dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030.

développement.

Durant son séjour, Mme Clark s'entretiendra avec le Président de la République du Togo, le Premier Ministre et des membres du Gouvernement. Elle tiendra également des réunions avec l'Équipe de pays des Nations Unies et du PNUD Togo, les partenaires au développement, le corps diplomatique et les bailleurs de fonds.

À Lomé, elle visitera INNOV'UP, le premier centre incubateur pour l'entreprenariat féminin au Togo et échangera avec la Fédération des femmes chefs d'entreprises de l'Afrique de l'Ouest. Helen Clark se rendra également à Davié dans la région maritime située à 30 kilomètres de Lomé pour y apprécier l'état d'avancement des travaux de construction d'une piste rurale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) du Togo.

Helen Clark clôturera son séjour par une conférence de presse avec le Gouvernement.

Suivez-nous sur Twitter : @pnudtogo, @UNDPAfrica
Pour plus d'informations veuillez contacter :
À Lomé : Émile Kenkou, Chargé de communication du PNUD Togo, emile.kenkou@undp.org,
À New York : Lamine Bal, Chargé de communication, lamine.bal@undp.org

À propos du PNUD : le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

www.undp.org

AVIS

En vertu de l'ordonnance N° 0595 / 2017 du Président du Tribunal de Lomé, Monsieur MAYIMBO Dieudonné informe Mlle AZIAKESSE Amavi M. qu'elle est invitée à l'audience de conciliation le 27 Mars 2017 à 8heures, jours et heures suivants par devant le Tribunal de Lomé chargé des Affaires Matrimoniales.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Lacs/ Religion

Conclave pour « Hebiesso » à Djeta

Trois couvents vaudou de la divinité « Hebiesso » (dieu du tonnerre), se sont retrouvés en assemblée générale le 21 mars dernier à Djéta, à 16 km d'Aného, et ont prié et imploré leur divinité pour la paix, la prospérité et la réussite des récoltes.

Pour le chef traditionnel de Djéta, Gê Fio Koumou Assama Nettey XI, cette rencontre constitue un moment d'échanges et de réflexion sur la vie de leurs communautés et des couvents Hebiesso, les changements à apporter pour s'adapter aux temps modernes et surtout préserver les droits des enfants entrant au couvent pour ne pas bouleverser leur scolarité.

Cette rencontre coïncide avec la fermeture des couvents qui interviennent annuellement ou de façon biennale, selon la volonté, révélée par le Fâ, de la divinité Hebiesso associée à deux autres que sont « Agboé » et « Avlékété ».

Kloto /Agriculture

Formation sur la protection des champs de cacaoyer

Une trentaine d'acteurs impliqués dans la protection des végétaux du Togo ont pris part du 21 au 25 mars 2017 à Kpalimé à une formation pour la prévention de l'introduction des organismes nuisibles et pathogènes dans les champs de cacaoyer.

Cet atelier est organisé par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique à travers le Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (CRA-F). La rencontre regroupe des chercheurs de l'ITRA et de l'université de Lomé, des agents de la vulgarisation, de la protection des végétaux ... et des services des douanes. Elle a pour but de les instruire sur l'analyse des risques phytosanitaires, un outil de diagnostic devant permettre de faire un état des lieux des cultures présents dans un pays afin de contrôler et empêcher l'introduction de nouveaux nuisibles.

Ave

Réception d'un forage à Tsviébé

Une cérémonie de remise d'un forage d'eau potable s'est déroulée le 18 mars dernier à Tsviébé dans le canton de Dzolo, à 3 km à l'ouest de Kévé.

D'un coût total de 4.500.000 FCFA, ce forage électrique d'une profondeur de 72 m avec un débit de 8 m3/h a été réalisé par le Lions Club Lomé Saphir avec le soutien de l'Eglise Presbytérienne de Tsviébé.

L'objectif de ce forage est de soulager les peines de la population qui parcourait de longues distances jusqu'au barrage de Kpotodo ou à Kévé à la recherche de l'eau.

En reconnaissance de ce don, le préfet de l'Avé, Awu Kossi a remercié l'association pour son geste car l'ouvrage rapproche l'eau de la population. Il a apprécié les objectifs de Lions club, surtout son engagement à aider les communautés en améliorant leurs conditions de vie.

Kozah / Lycée Kara Tomdè

Des cartes scolaires pour 16.428 élèves

L'association « Tous Pour l'Union » a volé a procédé à une remise symbolique de cartes d'identité scolaire aux élèves du Lycée Kara Tomdè.

Les bénéficiaires sont total 16428 élèves des lycées publics de la région de la Kara. Le président de l'association « Tous Pour l'Union », Moubarak Difèzi a laissé entendre que ces sésames vont permettre aux élèves de passer les différents examens en toute quiétude. Le directeur régional de l'Education et le proviseur du Lycée Kara Tomdè ont remercié l'association et exhorté les élèves à un travail studieux.

Pour le compte de l'année scolaire 2016 - 2017, l'association a prévu la distribution 26 532 cartes scolaires sur toutes l'étendue du territoire national et ceci dans les établissements d'enseignements publics.

Rassemblés par C. Amevor

...spécialistes, qui s'improvisent parfois en exégètes de la loi et de la Constitution concernant modification de la Constitution, des élus s'en sont légitimement remis à la Cour Constitutionnelle par une requête en interprétation des dispositions relatives à cette question.

En réponse à cette requête, la Cour a tranché le 22 mars dernier que, selon la Constitution, la requête des députés de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) est recevable et que la Commission des lois constitutionnelles, de la Législation

et de l'Administration générale doit adopter son rapport et le déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale ; de même, le Président de l'Assemblée nationale doit veiller à ce que la Commission des lois adopte son rapport et le dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Voilà un arrêt objectif qui devrait clore le débat, surtout en raison du principe de l'autorité de la chose jugée. Malheureusement, des frondeurs, manquant de respect et de confiance aux institutions démocratiques de leur pays à tous les coups, répandent déjà

leur bile et adrénaline pour vilipender encore la Haute Cour.

Au milieu des zéziements entendus ci et là, certains vont jusqu'à critiquer cet Arrêt, en estimant que la Cour Constitutionnelle a manqué de courage et qu'elle aurait dû faire injonction à la commission des lois d'adopter son rapport dans bref délai. C'est à croire qu'avec cet Arrêt, le consensus et l'adoption étaient acquis aux députés de l'ANC qui ne sont pas majoritaires du tout à l'Assemblée nationale.

Ce qu'il faut avant de présenter un texte est un minimum de consensus sinon il est voué à l'échec. C'est

indéniable. Et surtout dans le cas d'un texte de cette importance demandant la Réforme de la Constitution. Pourtant les députés ANC n'ont pas le minimum de consensus avec les députés de la majorité.

A force de voir le mal partout, on finit par faire preuve de naufrage de ses idées dans un océan parce qu'on n'a pas d'autre projet à soumettre. Et on refuse également de voir que cette décision a été courageusement rendue par une Cour sur laquelle les mêmes députés de l'ANC ont toujours jeté de l'opprobre et du discrédit.

Dieudonné Korolokina

Réconciliation Mieux comprendre la justice transitionnelle et les réparations

Il a été procédé au lancement officiel le vendredi dernier à Lomé, des activités relatives au volet de réparation des violences subies par des Togolais, dans le cadre de la mission assignée au HCRRUN. Présidant, la cérémonie, le Premier ministre Selom Klassou, représentant le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a réitéré la volonté du gouvernement togolais et son engagement à doter le HCRRUN des moyens nécessaires pour la réussite de sa mission.



Awa Nana

Pour sa part, la présidente du HCRRUN, Awa Nana-Daboya a insisté sur le caractère symbolique des réparations qui vont être faites. Elle ainsi appelé l'opinion et surtout les victimes

à comprendre le processus de justice transitionnelle dans lequel le pays s'est engagé et au nom duquel la CVJR a élaboré le programme de réparation que le HCRRUN est appelé à mettre en œuvre. «

Suivant les normes de la justice transitionnelle, il existe cinq formes de réparation à savoir la restitution, l'indemnisation, la réadaptation, la satisfaction et les garanties de non répétition », a indiqué Awa-Nana.

Encore, faut-il comprendre le programme, le bien-fondé de sa portée symbolique...il urge alors de se poser certaines questions. Entre autres qui peut être un bénéficiaire du programme de réparation, qui sont les victimes que le HCRRUN va réparer, comment elles sont identifiées.

S'il a été précisé par le HCRRUN que les bénéficiaires de la réparation seront d'abord une partie des victimes des troubles sociopolitiques et des violences de l'année 2005 au Togo soit 2.475, on peut préciser que d'après la recommandation 34 de la CVJR, sont bénéficiaires du

programme de réparations, toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait des violences à caractère politique, de violations graves des droits de l'homme, commises durant la période allant de 1958 à 2005. Qui sont les victimes que le HCRRUN va réparer et comment sont-elles identifiées ?

Des personnes ayant subi un préjudice notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions constituant des violences graves des droits de l'homme. Elles doivent être préalablement enregistrées par la CVJR. Les victimes ont été auditionnées par la Commission Vérité Justice

et Réconciliation qui les a enregistrées comme telle.

Pourquoi toutes les victimes ne seront pas prises en compte à cette première phase ?

Compte tenu du fond initial accordé par le gouvernement qui est de deux milliards de francs CFA, toutes les victimes ne pourront pas être prises en compte pour cette phase de démarrage. Elle concernera essentiellement une partie des victimes des événements de 2005 soit au total 2475 victimes.

A quand le tour des autres victimes ?

Nous comptons sur la volonté politique affichée du gouvernement et espérons dans un délai bref une autre allocation de fonds plus conséquent ...

Suite à la page 11

Saisine de l'ANC

La Cour constitutionnelle interpelle le président du parlement

La Cour Constitutionnelle vient de juger recevable une saisine introduite par le principal parti de l'opposition, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et fait une recommandation au président de l'Assemblée dans sa Décision N°C-001/17 du 22 mars 2017.

Dans sa décision, la Cour en son article 2 énonce que « Le Président de l'Assemblée nationale doit veiller à ce que la Commission des lois adopte son rapport et le dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale ». La Cour que préside M. Aboudou Assouma a aussi décidé que « La Commission des lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration générale doit adopter son rapport et le déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale ».

La décision de la Cour est une réponse à la saisine introduite le 28 février 2017 par le groupe parlementaire ANC. Dans sa saisine, l'ANC s'est hissée contre le « blocage de fait par M. le Président de la Commission

des Lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration générale des travaux en commission relatifs à l'examen de la proposition de Loi de modification constitutionnelle affectée le 22 juillet 2016 à la Commission des Lois pour examen au fond ».

Après examen de la saisine de l'ANC, vu la lettre 020/2017/CCP du 07 mars 2017 du Président de la Cour constitutionnelle, adressée au Président de l'Assemblée nationale, vu la lettre n° 126/2017/ANC/CAB/PA du 08 mars 2017 du Président de l'Assemblée nationale, enregistrée au greffe de la Cour le 09 mars 2017 sous le n°102 et vu la « note » du Président de la Commission des Lois, la



Le Pdt de la Cour Constitutionnelle, Aboudou Assouma (au micro)

Cour Constitutionnelle a, dans ses considérations, jugé au regard de l'article 44.4 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale que « les rapports et avis des commissions doivent être approuvés en commission avant leur dépôt sur le

bureau de l'Assemblée nationale ».

Avant que l'affaire qui a motivé la saisine de l'ANC ne voie le jour, rappelons que les députés UNIR de la majorité parlementaire ont jugé inopportune la

nouvelle proposition de révision constitutionnelle introduite par l'ANC. La majorité avait estimé que la nouvelle proposition de loi introduite par l'ANC avait un contenu identique à celui de la proposition de loi rejetée par l'Assemblée nationale en juin 2014 et en janvier 2015, faute de consensus.

A propos du blocage intervenu et dans la décision de la Cour, on peut lire que « les députés de la majorité parlementaire ont voté pour l'arrêt de l'étude de la proposition de loi au motif que, l'Accord Politique Global, Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) et le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) recommandent que les réformes institutionnelles et constitutionnelles aient lieu « dans le cadre d'un large consensus ».

CA



International

Bénin / Avertissement pour Patrice Talon

Un Trumpisme tropicalisé qui ne marche pas

Donald Trump vient de retirer sa loi visant à supprimer l'Obamacare. Et pour cause. Patrice Talon aura-t-il le courage de faire retirer le projet de loi portant révision de la constitution ou s'enfermera-t-il dans un égo au point d'endosser ce qui sortira des amendements de la commission des lois de l'assemblée nationale ? Ce qui se joue au Bénin, porte en lui même les germes d'un avenir démocratique pour les nations africaines.



Patrice Talon

Il était destiné à faire presque un sans faute. Brillamment élu à la tête du Bénin il y a à peine un an, Patrice Talon a forcé l'admiration de ses compatriotes et au delà, des africains, emportés ces dernières années dans les notions tout aussi alambiquées qu'ambiguës de démocratie, d'alternance et de bonne gouvernance.

La coïncidence n'est forcément pas anodine. Le Bénin a donné l'exemple à plusieurs pays africains dont le Togo au

lendemain des effets du vent de l'Est. La conférence nationale souveraine, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac), la notion de transition et de Primature, sont tous des concepts que le « Dahomey » a bien voulu communiquer aux autres pays de la sous région.

L'élection de Patrice Talon à la suite de celui qu'il avait soutenu par tous les moyens pour ses deux mandats (Yayi Boni) était apparu comme une lueur d'espoir, surtout pour un président qui promettait ne faire qu'un mandat.

Et pourtant, il y a lieu aujourd'hui de s'interroger. Un an à peine être arrivé au pouvoir, Patrice Talon a oublié qu'en matière de politique, il faut au moins avoir un bilan. Aucune route de construite, aucun investissement digne de ce nom consenti, en dehors de « réformes » dites pour favoriser la bonne gouvernance n'est à mettre à son actif. Lorsque, dans ces conditions, on se décide à réformer ou à réviser une constitution vieille de bientôt trente ans, fruit d'un large consensus, et dans des conditions de paix, il est

fortement recommandé de faire preuve de tactique et de stratégie.

Faute de l'avoir compris, et emporté par l'envie de jouer au Trump africain, le président béninois vient d'essuyer un échec cuisant qui risque de remettre durablement en cause son autorité et le mythe qui l'a porté au pouvoir. La tropicalisation du « Trumpisme » n'a pas prospéré. Ne soyons pas plus royaliste que le roi. Quelles étaient les urgences pour le pouvoir béninois qui pourraient justifier non seulement une convocation en session extraordinaire de l'assemblée nationale mais en plus un examen en procédure d'urgence d'un projet de loi portant révision de la constitution ?

Y avait-il des intentions cachées ? Le rejet à l'unanimité de la demande d'examen en procédure d'urgence prouve à suffisance que le doute est absolument permis. La démocratie béninoise a beau être vantée et magnifiée, « l'Homos Beninicus » cherche avant tout à vivre et préparer l'avenir d'une jeunesse en perte de

repère comme dans la plupart des pays africains. Au titre des questions urgentes, il y a la dépréciation du Naira au Nigéria et la question de la compétitivité du port de Cotonou qui sont plus urgentes que la somme toute épineuse question de la révision de la constitution. Tenons-le pour dit : la baisse du pouvoir des magistrats, le mandat unique et l'interdiction pour un ancien président d'être candidat à nouveau n'ont absolument rien à avoir avec la démocratie.

Il était parti pour avoir un « panTalon » long, être porté en triomphe à la fin de son premier mandat, mais à l'allure où vont les choses, Patrice Talon risque de finir soit en « short » ou en pantalon de Moriba. Au risque de paraître comme des anti-démocrates, il nous sied de dire haut et fort que, l'alternance démocratique, bien que souhaitable et belle, reste un éternel questionnement, auquel les élites et les peuples africains doivent s'intéresser dans l'optique de mieux préparer l'avenir de nos jeunes nations.

Françoise Daslava

Gambie / Justice

Une Commission Vérité et Réconciliation pour un nouveau départ

A peine 100 jours d'exercice du pouvoir à la tête d'une Gambie qui vient de sortir du long règne autoritaire, le président Adama Barrow lance une Commission Vérité et Réconciliation qui aura pour objectif final de réconcilier les gambiens et de former une identité nationale unie et solidaire.

Dans 6 mois, la Gambie aura sa Commission Vérité et Réconciliation. C'est l'annonce faite par le Ministre gambien de la Justice, Abubacarr Tambadou, ce jeudi 23 mars 2017 à Banjul.

Essentiellement, cette commission aura pour mission de réparer les préjudices subis par les victimes du régime de l'ex-président Yahya Jammeh. Elle encouragera les gambiens à avouer les crimes commis et à prévoir des réparations symboliques aux victimes de ces crimes.

Les premières activités de cette commission sont prévues d'ici à la fin

de l'année 2017 par des audiences publiques. Mais bien avant, le gouvernement de Barrow promet lancer une campagne nationale de sensibilisation, des débats à la télévision nationale, ainsi que des émissions sur les radios privées.

Pour le Ministre de la Justice, les membres de cette commission seront désignés en fonction de leurs compétences mais aussi de leur grande honnêteté et de leur probité morale. Ils proviendront d'un échantillon représentatif des couches sociales, culturelles et religieuses du pays.

T.M.

Ghana / Surveillance côtière

Le Ghana accueille la 3ème édition

La capitale ghanéenne Accra va accueillir pendant trois jours, la troisième édition de la Conférence sur la surveillance côtière et maritime en Afrique (CASMA).

C'est l'essentiel du communiqué publié par les forces armées ghanéennes le vendredi dernier à Accra. Cette conférence, qui se tiendra du 27 au 29 mars 2017 au Centre international de conférences d'Accra, a pour but de partager des idées sur les questions maritimes auxquelles le continent africain est confronté. En partenariat avec le Centre

international de production de qualité (IQPC) des Etats-Unis d'Amérique, l'armée ghanéenne espère, en organisant ce forum, développer le secteur de la surveillance côtière et maritime grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Dans une sous-région dominée par la piraterie maritime qui affaiblit les économies des pays victimes, le Ghana espère, à la suite de la conférence sur la sécurité maritime tenue au Togo en octobre 2016, lutter efficacement contre les activités illégales dans le Golfe de Guinée.

Alexandre Wémima

Mali / Conférence

Tractations pour sauver l'entente nationale

Le gouvernement malien maintient les dates de la Conférence d'entente nationale pour parler de la crise malienne et élaborer une charte de la réconciliation nationale, comme prévu par l'accord de paix d'Alger. La réunion est prévue pour commencer ce lundi 27 mars et durer jusqu'au 2 avril à Bamako. Au même moment, les tractations se poursuivent pour que toutes les parties soient présentes.



Le haut représentant du chef de l'Etat malien au four et au moulin, la médiation internationale dans l'arène ou encore le ministre malien de la Réconciliation nationale sur le terrain. Tout est mis en œuvre pour que des chaises ne restent pas vides ce lundi à l'ouverture de la Conférence de l'entente nationale.

Les tractations ont donné de premiers résultats. Les groupes armés, toutes tendances confondues, avaient décidé de boycotter la rencontre. Mais les premières fissures ont eu lieu. Le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), membre de la plateforme pro-gouvernementale a décidé de participer à la réunion. Selon l'un de ses porte-parole, Sidy Mohamed Ould Mohamed, la décision a été prise après une réunion de crise.

En principe, ce dimanche, des émissaires rencontreront à nouveau les groupes armés toujours réticents et l'opposition malienne qui s'est déclarée aussi non

partante. Comme certains groupes armés, elle dénonce « le fait de n'avoir pas été associée à la préparation de la rencontre ». Ce n'est pas le point de vue des partis de la majorité présidentielle qui ont annoncé qu'ils participeront à la Conférence d'entente nationale.

Mécontentement des expatriés maliens en France

Les partisans du boycott affirment notamment ne pas avoir été associés à sa préparation. En France, les associations d'expatriés maliens disent la même chose. Pour exprimer leur mécontentement, elles tiennent, ce dimanche après-midi, un sit-in devant l'ambassade du Mali, à Paris. Dans les circonstances actuelles, cette conférence de Bamako « ne va pas contribuer à la consolidation de la paix au Mali », déclare le porte-parole de ces associations maliennes de France, Bakary Traoré.

Rfi.fr

TIC et agriculture

Le MCC fait des recommandations au gouvernement togolais

Une mission du Millenium Challenge Corporation (MCC) conduite par la directrice du Programme Threshold, Grace Morgan a échangé le 24 mars dernier avec le premier ministre Sélom Klassou, sur la formulation du Programme Threshold du Togo.



Photo de famille avec le PM

La mission du Mcc a discuté avec le chef du gouvernement sur les résultats de son analyse suite à une première mission qu'elle a déjà effectuée deux mois plus tôt à Lomé.

Les discussions ont tourné autour des Tic et du foncier, des secteurs sur lequel Grace Morgan a fait des recommandations au gouvernement. Selon le chef de la mission, il ressort

de l'analyse faite par le MCC que les résultats sont un peu plus clairs en ce qui concerne le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'Agriculture, dominée par le problème du foncier.

Selon la directrice du Treshold, le secteur des Tic souffre « des problèmes liés au manque de concurrence, de réglementation efficace ainsi qu'à l'absence d'un bon accès aux services ».

« Le gouvernement est en train de prendre sérieusement en considération ces problèmes en s'engageant à ouvrir le secteur des TIC aux opérateurs privés, à renforcer la régulation par un régulateur indépendant et à élargir l'accès à un service universel », a-t-elle reconnu par ailleurs.

Un plan d'action pour décrocher le Treshold

Suite à ces discussions avec le Chef du Gouvernement, la mission du MCC et le Gouvernement sont parvenus à un consensus pour créer un plan d'action clair, a concédé Mme MORGAN. La prochaine étape, a-t-elle dit, sera l'élaboration, par le Gouvernement, « d'une feuille de route qui indiquera la manière de réaliser les objectifs définis ».

Le Threshold est un programme seuil de Mcc. Si le Togo continue par améliorer ou à maintenir son score sur le tableau de bord de l'organisation, le pays pourra bénéficier d'un don de plusieurs dizaines de millions de dollars dans les secteurs prioritaires. Le Millennium Challenge Account est un dispositif conçu par le Congrès américain pour réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement.

Rachidou

Enquêtes de prévisions macroéconomiques

Les entreprises togolaises ont réalisé 1184,3 milliards CFA de valeur ajoutée

En 2016, les entreprises togolaises ont réalisé une valeur ajoutée nominale de 1184,3 milliards de FCFA. C'est ce que relèvent les résultats de l'édition 2016 de l'enquête de prévision macroéconomique du Togo rendus publics la semaine.

Selon les résultats issus du dépouillement de cette enquête, le niveau d'activités des entreprises togolaises a connu une amélioration globale avec un taux de croissance annuel de la production de 7,5% en 2016. La valeur ajoutée nominale des entreprises en 2016 s'élève à 1184,3 milliards de FCFA, soit un taux de croissance de 7,1%, dont 385,6 milliards de FCFA pour les entreprises du secteur secondaire

et 798,7 milliards de FCFA pour le secteur tertiaire. Les prévisions pour l'année 2017 donnent un taux de croissance du niveau de production de 5,8%

L'enquête annuelle de prévision macroéconomique a pour objectif d'effectuer les estimations et prévisions de meilleure qualité selon la vision des grandes entreprises de l'économie togolaise. En



Visuels de quelques sociétés de la place

collaboration avec le Programme des nations unies pour le développement (Pnud), cette enquête de prévision macroéconomique auprès des entreprises visait à actualiser des données de 2015, la collecte des données de l'année 2016 et la réalisation des prévisions pour l'année en cours.

Les analyses ont pris en compte les quatre trimestres de l'année 2016 alors que les données quantitatives obtenues en vue de l'analyse structurelle concernent l'année 2015 et le 1er semestre 2016 de même que les prévisions pour le 2ème semestre de l'année 2016 et pour l'année 2017.

TM

Brvm

Effervescence des filiales de Bank Of Africa

Au terme d'une semaine boursière du 24 mars 2017 marquée par la prise de bénéfices (l'indice composite a cédé 0,56 % à 283,58) à la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan, une bancaire s'est détachée du lot. En effet, le titre Bank Of Africa Sénégal (39 agences dont 5 nouvelles en 2016) a terminé la semaine à 77 500 FCFA en progression de 35,96 %.



Le siège de BOA au Togo

De son côté, Bank Of Africa Niger a bouclé la semaine à 114 000 FCFA en progression de 16% contre 14,55% pour Bank Of Africa Mali revenue à 63 000 FCFA, 8,02% pour Bank Of Africa Côte d'Ivoire

stabilisée à 177 375 FCFA et 6% pour Bank Of Africa Bénin cotée à 212 000. "En l'absence de publications officielles, ces variations peuvent être interprétées comme une anticipation positive sur les état de synthèse de ces banques et sur leurs projets d'affectation de résultats", explique un broker rappelant que les sociétés cotées doivent avoir déposé lesdits états au plus tard le 30 avril 2016.

En attendant, les détenteurs d'informations privilégiées ont anticipé, indiquant à travers ces fortes hausses, que ces filiales vont distribuer des dividendes. Sur la semaine, le volume de transactions hebdomadaires n'a pas dépassé 8 milliards de FCFA (12 millions d'euros).

financialafrik

Nigéria

Lueurs d'espoirs pour le secteur immobilier

Selon une étude prospective du cabinet Cromwell Professional Services International (PSI), le secteur immobilier nigérian qui était, il y a quelques années en perte de vitesse et confronté au désintéressement des investisseurs devraient connaître une croissance moyenne de 5,39% entre 2017 et 2020.

Selon la firme, la réalisation de cette prédiction sera fonction d'une hausse de l'investissement tant public que privé, une révolution dans le secteur agricole, des prix des hydrocarbures avantageux et une hausse de la production d'or noir. Elle sera également liée à un leadership politique particulièrement efficace souligne PSI.

L'étude indique que la contre-performance enregistrée entre 2015 et 2016 était liée aux contextes socio-politique et macro-économique particulièrement difficiles. Ces difficultés ont entraîné la suspension de certains projets immobiliers qui avaient déjà été planifiés, un ralentissement de la progression des loyers et l'inflation qui a affecté le prix des matériaux de construction et

de la main d'œuvre.

Sola Enitan, responsable-pays chez PSI indique qu'en dépit de tous ces facteurs, le Nigéria continue d'être une locomotive de la croissance du secteur immobilier en Afrique. Ceci est dû à la taille de sa population (180 millions de personnes en croissance annuelle de 3%), la progression de l'urbanisation, l'investissement croissant d'acteurs locaux (fonds de pensions, mutuelles), et du gouvernement dans le sous-secteur du logement, entre autres.

TM





Développement à la base

Victoire Tomégah Dogbé prend le pouls de la région Centrale

Le ministre du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah Dogbé a effectué une tournée dans la région centrale du Togo. Avec son équipe, elle a sillonné les préfectures de Tchoudjo, Tchamba, Sotouboua et Blitta, afin de suivre et d'évaluer les actions menées par Faiej, le Pradeb, l'Anvt, l'Anadeb et le Fnfi au profit des jeunes et des femmes de cette localité. Entrepreneuriat, volontariat, artisanat, inclusion financière ont été au menu de cette tournée qui s'est tenue le jeudi, le vendredi et le samedi derniers.

Entrepreneuriat



Tonou Kokou recevant son chèque

Au cours de cette tournée, la délégation du ministre a, dans toutes les villes, rencontré et encouragé les jeunes entrepreneurs bénéficiaires des mécanismes de promotion de l'auto-emploi mis en place par le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (Faiej) et le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb).

Tonou Kokou est l'un des entrepreneurs de la région centrale qui ont reçu la visite de Victoire Tomégah Dogbé. Sa société, Tonou et fils - présenté sous forme d'un projet au Pradeb -, produit et commercialise de l'huile blanche obtenu à partir d'amande de noix de palme. Kokou a bénéficié d'un financement de 5 millions F Cfa en 2014. En deux ans d'activités, il produit 1325 litres d'huile par mois, soit 54 bidons de 25 litres. Sa société emploie actuellement 08 personnes à plein temps et 08 autres temporairement.

Tonou Kokou est par ailleurs l'un des meilleurs entrepreneurs du Togo. Sa société a été primée à l'occasion du

concours du meilleur entrepreneur organisé en Janvier dernier par les services du ministère du développement à la base. Il a reçu vendredi dernier, un chèque de 5 000 000 FCFA des mains du ministre Dogbé.

« Je suis menuisier de profession, mais j'avais pour projet d'initier cette activité depuis les années 93. J'ai appris à produire l'huile blanche et à fabriquer du savon avec un monsieur que j'aidais à l'époque. Je n'avais pas beaucoup de moyens, mais avec mes petits travaux, j'ai acheté quelques outils avec lesquels j'ai commencé un peu. A un moment donné, nous avons senti le besoin de faire grandir notre société. C'est là qu'on s'est adressé au Pradeb qui nous a formé et octroyé un prêt de 5 000 000 F Cfa, qui nous a permis de construire notre magasin et d'acheter un autre concasseur qui a augmenté considérablement notre production », a confié Tonou Kossi dont l'entreprise produit un chiffre d'affaires moyen de 750 000 F Cfa.

Plusieurs autres jeunes entrepreneurs ont reçu la visite du ministre et de son équipe. Nous y reviendrons.

Volontariat

Le volontariat a été aussi au cœur de cette tournée. Toujours le vendredi dernier à Sokodé, 48 jeunes déscolarisés (Jds) venus des régions centrales et plateaux ont reçu des kits (machines à coudre, séchoirs, matériels de menuiserie ...) pour démarrer leurs activités. Ils font partie des 415 jeunes volontaires d'engagement citoyen dont les contrats ont récemment pris fin. Il n'est pas superflu de rappeler que ces jeunes dont 230 ont été pris à Sokodé ont balayé et déshebé 70 km de routes, curé 9 km de caniveaux et sensibilisé plus de 3000 ménages.

Artisanat

Le ministre du développement à la base a assisté à un atelier d'échanges sur le secteur de l'artisanat, le 24 mars dernier à Aléhéridé, une localité de la ville de

Sokodé. Placé sous le thème « Bâtir ensemble les bases pour un artisanat de richesse », cet atelier a permis aux experts et acteurs du secteur de pencher sur les tout ce qui a été réalisé dans ce secteur, ces 5 dernières années.

Les perspectives de l'artisanat pour le plan national du développement (pnd), le code communautaire de l'Uemoa, le partage d'expérience sur la gestion des Centres régionaux de l'artisanat et bien d'autres sujets ont fait l'objet de communications et de discussions qui ont abouti à des recommandations, pour un artisanat viable et créateur de richesse.

Inclusion financière

Beaucoup de personnes, essentiellement des femmes des préfectures de Tchoudjo, Tchamba, Sotouboua et Blitta ont bénéficié de crédits de la part du

Fond national de la finance inclusive (Fnfi) dans la région centrale. Ces fonds ont permis à ces femmes qui n'ont pas accès aux services financiers, d'initier des petits commerces ou des activités génératrices de revenus ou encore de renforcer leurs activités.

En général, le remboursement des prêts se passe bien, même si certaines localités sont à des taux de remboursement

du Fnfi sont globalement performantes. D'une préfecture à une autre, on peut dire qu'il y en a qui sont au dessus de la moyenne nationale de remboursement (90%). Certains sont à 94% alors que d'autres sont autour de 81%. Pour les 4 préfectures de la région centrale, 70000 personnes ont souscrit aux trois produits Apsef, Ajsef et Agrisef et pour un montant d'environ 3 milliards FCFA.



Dons de kits aux volontaires

plus avancés que d'autres. A Sokodé et à Tchamba par exemple, le taux de remboursement est de 94% alors qu'il est de 85% à Sotouboua et de 81% à Blitta. Cela s'explique par un manque de communication, les populations prenant ces prêts pour des dons. Un élément sur le quel il y a encore « du travail à faire », selon Victoire Tomégah Dogbé.

« Dans la région centrale, les opérations

125 000 crédits ont été mis en place pour un total de 4 600 000 000 FCFA. Je pense que c'est de bonnes performances. Notre rencontre avec les bénéficiaires nous a montré que le Fnfi règle des problèmes sérieux au niveau familial et au niveau social. Les témoignages nous ont édifié qu'il y a un impact sur la vie des enfants, sur la santé également... », a commenté le ministre du développement à la base.

Lancement des travaux de construction du marché de Blitta



Première pioche du ministre Assimaidou

L'autre point fort de la tournée aura été le lancement des travaux de construction du marché de Blitta avec le ministère de la planification. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence nationale du développement à la base (Anadeb), la construction de ce marché rentre dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (Pudc). Il comprendra 08 hangars préfectoraux,



Pose de la première pierre par Mme Dogbé

01 bloc de 10 boutiques, 04 magasins d'une capacité de 10 tonne, 01 dépôt intermédiaire, 01 bloc latrine de 06 cabines, 01 boucherie, 01 forage et une clôture de façade. L'ancien site du marché de Blitta sera également réhabilité. Le coût total des travaux s'élève à 428 571 429 FCFA.

Rachidou Zakari

Pub



**TAPEZ
*228#** 


no limit®



MonGabon
2 000 F

500 Mo

15min
d'appel vers
réseaux
nationaux

5min
d'appel vers
le Gabon

moov MonGabon

Le Gabon n'a jamais été aussi proche !

Avec seulement **2 000F**, vous avez droit à plein d'avantages.
Vous bénéficiez durant **7 jours** de :

- **15 min d'appel vers tous les réseaux nationaux,**
- **5 min d'appel vers le Gabon**
- **500 Mo pour vous connecter gratuitement**

Pour y souscrire, faites le ***228#**.
Moov, No Limit !

www.moov.tg
| Service clients : 9918 2000 (payant)
|  moovtogoofficiel
|  epiqnationtogoofficiel



Service & détente

Preuve d'honnêteté

Un roi, vu son âge avancé a décidé d'adopter un fils qui le succédera.

Il a lancé un concours avec dix (10) garçons de différente famille.

Le roi leur dit : "J'ai un test à vous faire et celui qui réussira deviendra mon fils adoptif et héritier de mon trône. "Il a donné à chaque enfant une semence de maïs et leur a dit de les semer chez eux à la maison et en prendre soin pendant 3 semaines. Les 10 garçons ont pris leurs graines et coururent à la maison pour les semer.

Dans une maison, un garçon et ses parents étaient tristes lorsque la semence n'a pas réussi à germer. Le garçon avait tout fait, mais il a échoué.

Ses amis lui ont conseillé d'acheter une graine et la planter mais ses parents craignant Dieu, lui avait toujours enseigné l'honnêteté.

Sur ce, il a refusé les conseils de ses amis.

Le jour est venu et les 10 garçons se rendirent au palais. Tous les neuf garçons ont réussi.

Le roi a demandé à chaque garçon : « Est-ce que c'est ce qui est sorti de la graine que je vous ai donnée ? »

Et chaque garçon répondit "Oui, Votre Majesté".

Le roi hochait la tête en se tournant vers le dernier garçon sur la ligne qui tremblait de peur.

Le roi lui a demandé - « Qu'avez-vous fait avec la semence que je vous ai donnée ? »



"Le garçon a dit : " Je l'ai semée et entretenue votre Majesté ! mais elle a refusé de germer.

Le roi s'est rendu au trône avec le dernier garçon et dit : « Je vous ai tous donné des graines bouillies et une graine bouillie ne peut pas germer.

Si un roi doit avoir une qualité, elle doit être l'honnêteté et je vous déclare que ce garçon dont les graines n'ont pas germé a réussi au test.

Nous vivons dans une société où les gens feront n'importe quoi pour réaliser le succès.

Dieu ne nous donne pas parfois des choses parce qu'il veut nous donner une leçon.

Combien de gens là-bas ont obtenu des succès dans le mauvais sens ?

Sois content du peu que tu as pour le moment. Dieu ne t'a pas oublié !

Un concours international

Lors d'un concours international, on pose le problème suivant: Démontrez que 2+2=8.

Le japonais, l'américain, le chinois en passant par l'allemand, le russe, l'anglais et le koréen ont tous dit que c'est impossible.

Arriver au tour des africains, le petit Eric est monté sur le podium et a pris le bic feutre et dit: "donnez moi juste 8 secondes". Tout le monde se moquait de lui, mais il a répondu avec un petit sourire et commence à écrire:

Si 2 = deux et (d+e+u+x = 4 lettres), alors 2+2 = deux + deux = 8 lettres. Donc 2+2 = 8

Tout le monde est resté bouche bée.

Les toquades de Toto

Toto est locataire, mais depuis qu'il est devenu chrétien, il ne paie plus son loyer. Son propriétaire dépassé l'interroge un jour en ces termes : Toto depuis que tu es devenu chrétien tu ne payes plus le loyer. Pourquoi?

Toto répond : Escroc, tu demandes pourquoi ? Tu penses que je ne suis pas au courant ? Le pasteur ma dit que Jésus a déjà tout payé pour moi sur la croix, donc vas chercher tes sous à Golgotha.

Photo du jour



Commentez cette photo

Pharmacies de garde du 20 au 27 /03/ 2017

HANOUCOPE	Av. n. marche,	Tél: 22 21 01 15
St RAPHAËL	marché atikpodji	Tél: 22 21 84 26
ECLAIR	Bè Ahligo	Tél: 22 22 75 11
KPEHENOU	Bd. H.-Boigny	Tél: 22 21 32 24
OCEANE	rue OCAM	Tél: 22 22 62 77
KODJOVIKOPE	Av. Duisbourg	Tél: 22 21 89 90
AMITIE	72Av hydro- (SOTED)	Tél: 22 21 74 47
CAMPUS	Adewi	Tél: 22 21 56 32
HÔPITAL	Face CHU-TOKOIN	Tél: 22 20 08 08
ISIS	Nukafu Gakpoto	Tél: 23 36 95 65
UNIVERS-SANTE	face l'entrée du CHU-CAMPUS	
OUSIA POUR LA VIE		Tél: 22 61 22 25
St PIERRE	hedzranawe	Tél: 22 46 95 42
MAËLYS	Bè-kpota	Tél: 22 27 60 19
FIDELIA	Bè-kpota	Tél: 22 71 95 95
BÉTHEL	Route d'Adidogomé	Tél: 22 25 23 70
DES ÉCOLES	Adidogomé	Tél: 22 51 75 75
HOSANNA	Adidogomé	Tél: 22 51 50 49
JAHNAP	Djidjolé-Gakli	Tél: 22 51 22 86
LE GALIEN	Adidoadin	Tél: 22 51 71 71
EL SHADAÏ	Face ESTAO	Tél: 22 51 44 25
MATHILDA	Lomégan-ODEF	Tél: 22 51 15 34
DELALI	Agoè-cacaveli	Tél: 22 25 06 90
DES ROSES	Entreprise - l union	Tél: 22 37 38 12
VOLONTAS DEÏ	Avedji,sun city	Tél: 22 36 00 95
LA GRÂCE	Station sun agip Agoè	Tél: 22 25 91 65
TAKOE CAP ESSO	de zongo	Tél: 22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	Tél: 22 25 63 43
SATIS	Agoè logopé	Tél: 22 50 30 55
AVEPOZO	Avépozo	Tél: 22 27 04 86
DE L'EDEN	Baguida	Tél: 22 52 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV: Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

- Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Arts & culture



Art plastique

Qui est Calico?

Calico est le nom d'artiste du peintre togolais Ekoué Arsène Assiongbon. L'artiste est né le 31 Octobre 1960 à Aneho, dans la région des lacs. Après des études primaires à Djéta, il rejoint Lomé pour ses études secondaires, qu'il abandonne en classe de Terminale sans avoir obtenu le Bac. L'entrée dans la vie professionnelle commence par un apprentissage en sérigraphie auprès d'un artisan dans le quartier Tokoin-Hôpital. C'est dans cet atelier, justement, qu'aura lieu dans les années 90 sa rencontre avec le plasticien Sokey Edoth, venu commander un travail. A la vue du cahier de dessin d'Arsène Assiongbon, Sokey Edoth invite le jeune sérigraphe à visiter son atelier. L'intelligence de ce dernier fera le reste. Il y découvre le travail créatif au milieu des jeunes autres artistes qui fréquentaient l'atelier de Sokey, s'intéresse aux techniques picturales contemporaines, découvre et partage les lectures philosophiques du nouveau maître. Il abandonne la sérigraphie

et s'installe à Zalivé où commence sa nouvelle vie de plasticien, sous le pseudonyme de Calico. Il fréquente les couvents vodouns, et très vite s'installe dans sa démarche de créateur cette tension qui fera son originalité plastique: l'envie de régler l'éternelle question de la coexistence entre la tradition et la modernité. Zalivé reste une étape importante dans sa carrière, même si son esprit espiègle lui attire des problèmes avec la communauté, et l'isole dans une pratique artistique innovante mais sans issue réelle. En 1992, Sokey Edoth le présente au peintre togolais El Loko, qui l'intègre au projet de Symposium entre artistes togolais et européens à Pedakondji. Ce sera sa véritable entrée dans le monde professionnel artistique. Malgré sa brouille avec El Loko qui l'exclut du projet final d'exposition en Allemagne, Calico prend son envol et revient à Lomé où il va multiplier les expositions et les performances aux côtés des plasticiens de sa génération. Celui qui



Calico

appelait ses créations « les torchons de Dieu » est décédé le 25 décembre 2002, à 42 ans, après un curieux épisode de « vie dormante ». Alors qu'il avait été transporté à la morgue de Lomé pour décès présumé, il était en effet revenu à lui, avant de décéder pour de vrai quelques heures après. Coma éthylique? Intoxication médicamenteuse? Enième performance? **L'exposition s'ouvre ce lundi à 16 heures 45 à la Délégation de l'Union européenne en face de la Primature. Entrée libre.**

Promotion de l'art

Lancement du projet Montagn'Art

Le projet Montagn'Art a été lancé le vendredi 24 mars dernier à Lomé par l'artiste Sokey Edoth en présence de plusieurs personnalités dont le représentant du ministère de la communication, de la culture des sports et de la formation civique M. Mathieu Gardon-Mollard et de l'ancien ministre Joseph Koffi Koffigoh.



Prévu pour durer trois mois, ce projet a débuté le 1er mars et va se poursuivre jusqu'au 30 mai 2017. Il concerne les localités d'Agou, de Kpalimé et de Dapaong. Les tableaux d'arts réalisés au cours de ce projet dans les localités ciblées seront exposés dans la galerie d'Art à Agou et dans d'autres lieux si le besoin se fait sentir.

En rapport avec cette initiative, soulignons que la redynamisation du secteur d'arts plastiques et celui du patrimoine culturel sont encouragés par le gouvernement togolais. A cet effet, il se met en place graduellement des directions régionales de la culture et surtout la création et la dotation de ces structures en fonds.

Par ce projet Montagn'Art vise à promouvoir le concept nouveau du retour de l'ascenseur de l'art qui a perdu de nos jours ses origines d'une part et aussi participer aux efforts du gouvernement togolais dans la capitalisation des productions culturelles et artistique au plan local. Le projet se trouve dans la lignée d'une révolution culturelle.

Les promoteurs entendent créer une unité entre la ville et le village notamment l'unité économique, l'unité religieuse et l'unité politique. Et pour donner de l'ampleur au projet Montagn'Art, son président Sokey Edoth a déclaré qu'« avec mes petits moyens je veux créer un espace culturel, économique dans les villages ».

Justin Amaah (Stagiaire)

Salon du livre 2017

L'Afrique enfin à l'honneur

«Livre Paris», selon la nouvelle dénomination du Livre, a ouvert vendredi dernier Porte de Versailles jusqu'au 27 mars. Pour cette 37e édition, la manifestation met les auteurs du continent africain sur le devant de la scène.

Pour la première fois depuis sa création, le salon Livre Paris met en lumière les lettres et la culture d'un pays d'Afrique en faisant du Maroc son invité d'honneur. «Nous allons étonner le public parisien en montrant la richesse de la production marocaine en langue française», a promis Abdelkader Retnani, le président de l'Union des éditeurs marocains, avant la 37e édition du salon qui se tient à Paris du mercredi 24 au lundi 27 mars. Trente-quatre auteurs marocains, dont douze femmes, ont été invités à Paris pour montrer la diversité d'une littérature qui s'illustre aussi bien dans le roman, la nouvelle et la poésie que dans le conte et l'essai.

Tahar Ben Jelloun, Leïla Slimani et Wolé Soyinka

Parmi ces écrivains, certains sont bien connus en France. Il y aura ainsi Tahar Ben Jelloun, membre de l'académie Goncourt et lui-même lauréat du plus prestigieux des prix littéraires du monde francophone en 1987 et la dernière lauréate du Goncourt, Leïla Slimani.

«Je ne sais pas si la littérature change le monde mais elle m'a changé moi», a affirmé l'auteur de Chanson douce, élevée jeudi au rang d'officier des Arts et des Lettres au ministère de la Culture. «C'est peut-être grâce à la littérature, certainement à mon éducation que j'ai toujours eu le sentiment d'appartenir à deux pays. Le Maroc, je

le porte en moi, la France est mon pays sans lequel je ne serai sans doute jamais devenue écrivain», a-t-elle déclaré, émue. Au-delà du Maroc, c'est toute l'Afrique qui est distinguée cette année. Un pavillon des Lettres africaines, le premier du genre, permettra au public de rencontrer des auteurs de douze pays d'Afrique francophone, en particulier de Côte d'Ivoire, mais aussi le prix Nobel de littérature, le Nigérian Wolé Soyinka. Parmi les autres nouveautés du salon, la mise en avant des différents métiers du secteur de l'édition. Plusieurs rencontres avec des éditeurs, dont le PDG de Grasset Olivier Nora, sont prévues. Mais le salon demeure surtout pour le public -ils étaient environ 155.000 l'an dernier- une occasion unique de rencontrer ses auteurs favoris. Plus de 3.000 d'entre eux seront en dédicace.

Littérature et politiques

Année électorale oblige, plusieurs candidats à la présidentielle ont également prévu de faire le déplacement Porte de Versailles. Parmi les onze prétendants à l'Élysée quasiment tous (à l'exception de Nathalie Arthaud et François Asselineau) ont écrit un ou plusieurs livres dont certains -notamment ceux de Jean-Luc Mélenchon, François Fillon et Emmanuel Macron -ont été de grands succès d'édition. Le président

du Syndicat national de l'édition, Vincent Montagne, a interpellé les candidats sur la politique qu'ils entendent mener concernant le livre et devrait donner leurs réponses durant le salon. «Il y a un certain consensus parmi les politiques. Aucun candidat ne veut revenir sur le prix unique», a-t-il d'ores et déjà confié à l'AFP. Du côté des animations, la dynamique libraire des Abbesses (Paris 18e), Marie-Rose Guarnière, proposera de nouveau des «flâneries littéraires» dans les allées du salon. Il sera ainsi possible de déambuler avec la romancière Belinda Cannone, auteur notamment du Petit éloge du désir, pour parler du désir en littérature.

Gratuit pour les mineurs et avec des réductions pour les chômeurs, les étudiants et les personnes âgées, les tarifs d'entrée du salon varient de 10 euros (8 euros en prévente) pour un accès en semaine à 12 euros (10 euros en prévente) le week-end. Ce prix d'entrée a entraîné une polémique. Il a notamment été jugé «excessif», notamment par le romancier Maxime Chattam qui a annoncé qu'il boycottera la manifestation. «Quand vous voulez aller voir une vache dans un champ vous ne payez pas, mais il faut payer pour aller au salon de l'agriculture», répond sous forme de boutade Vincent Montagne qui souligne que le salon «c'est bien plus qu'une librairie».

La manifestation littéraire arrive en tout cas quelques jours après une étude du Centre national du livre (CNL) publiée cette semaine, indiquant que les Français lisent de plus en plus et aimeraient lire davantage s'ils en avaient le temps.

Lefigaro.fr

Lire

« ...Ton fils est prisonnier pour tentative de meurtre volontaire, et c'est ta faute. Entre amis, explique-moi pourquoi tu as voulu qu'on tue Sama. Est-ce qu'il est venu un jour te réclamer à manger ? Pourquoi as-tu fait cela ? Ton fils n'a pas réussi à faire la mission que tu lui avais confiée et il est présentement en prison. Il expliquera cela à la gendarmerie, et je voudrais qu'il soit traduit au tribunal dans les normes. Sama sera un jour un grand cadre pour le village et tu cherches à le tuer ! Tu retardes le village. La maison aussi, tu exiges qu'on cesse les travaux parce qu'elle dépasse la tienne. C'est pure jalousie. Il faudrait te rappeler les dix commandements de Dieu ? Je te remercie. Prie Dieu de te pardonner tes péchés. Merci, au revoir.

Le visage de Kababa avait changé, il ne bougeait pas. Chaque phrase du Curé le pénétrait comme si on lui enfonçait des aiguilles dans le corps. Il expliqua alors à sa femme ce qui se passait. En attendant que son fils était enfermé, elle se mit à pleurer sans interruption. Kababa réfléchissait. Il fallait qu'il se décide vite. Il prit alors une grande chèvre, trois pintades et un coq et alla voir le commandant de Brigade pour qu'on libère son fils. Celui-ci lui expliqua que son fils avait fait quelques choses de grave et que c'était suivant ses conseils. En plus, c'était le Curé qui l'avait amené. S'il le laissait, le curé lui traduirait devant ses supérieurs. Il ne refusa pas la chèvre et les pintades, car cela améliorerait sa sauce. Toutefois, il promit d'aller voir le Curé pour qu'on le relâche, mais il dit que ça devait être difficile de convaincre le Curé.

Kababa avait les jambes en coton ; lui très réputé, le grand chef de Roriba, on le faisait trembler. Il avait peur. Très déprimé, il revint à la maison. Qu'allait-il dire à ces ses subordonnés. Qu'allaient-ils penser de lui quand l'histoire se propagerait. Sama était plus fort que lui. L'enfant allait le dénigrer, il le savait. La honte pouvant tuer, il était décidé de ne pas se laisser faire. La nuit portant conseil, il coucha et, pour la première fois, il pria en demandant à Dieu de l'aider à trouver une solution.

Il n'arrivait pas à dormir. Il se leva et alla à la demeure de Sama. Il appela Arissa et lui dit de demander pardon à Sama pour qu'il aille voir le Curé et qu'on laisse son fils. Sama accepta mais avec réserve.

Extrait de LA PALMERAIS DE RORIBA de Laklaba TALAKAENA. Ed AKPAGNON/ACCT. Pp 86 à 87.



Sports

Journées FIFA Match nul entre le Togo et la Libye

Les Eperviers du Togo et les Chevaliers de la méditerranée se sont neutralisés lors d'un match amical le vendredi dernier à Alexandrie en Egypte. C'était dans le cadre des journées FIFA de ce mois de mars.



Les Eperviers du Togo

Certains cadres des Eperviers n'ont pas répondu à la convocation de Claude Le Roy pour les deux rencontres amicales de ce mois de mars. C'était donc une équipe sans ses Jokers qui a croisé les crampons avec les Chevaliers de la Méditerranée. « Très joueurs et présents dans tous les compartiments du jeu, l'équipe libyenne a su contenir les assauts et vellétés des poulains de Claude Le Roy durant les 90 minutes de jeu. Le Sorcier Blanc qui a misé sur de nouveaux joueurs, n'est pas arrivé à trouver la bonne formule pour s'imposer dans cette rencontre », relate un site d'information de la place.

Le Togo joue demain un autre match. Cette fois, les Eperviers vont affronter les Pharaons d'Egypte. Ces rencontres amicales entrent dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale togolaise pour les éliminatoires de la

CAN 2019 au Cameroun. A quoi riment ces absences en cascade ?

Ce sont peut-être des sorties auxquelles peu d'importances ont été accordées, mais d'après beaucoup d'internationaux dont Nibombé Daré il y a quelques mois reprochent à Claude Le Roy ses méthodes de travail qu'ils trouvent surannées, son autorité étouffante. De quoi plomber l'atmosphère au sein de cette équipe qui a pourtant besoin de retrouver ses marques.

Serge Gakpé, Serge Akakpo, Mathieu Dossevi et Floyd Ayité, Alaixys Romao n'étaient pas là la semaine dernière en Egypte. Si certains ont en bonne due forme démissionné, l'absence des autres pourrait être synonyme d'un ras-le-bol qui ne dit pas son nom. Le projet Can 2019 en péril ?

Rachidou Zakari

Congrès électif de l'Anafot Pugilat et élection d'un nouveau président

Sedzro Kossi a été élu président de l'association des arbitres de football du Togo la semaine dernière. C'était après un vote sous tensions qui a engendré un pugilat entre les électeurs. La grande salle où se tenait l'assemblée s'est pendant quelques minutes transformé en ring, alors que rien ne présageait cette lourde atmosphère en début de l'assemblée.

Tout est bien parti avec les récompenses. L'arbitre internationale Aissata Amedjée a été gratifiée après avoir sifflé avec brio la finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin que le Cameroun a abrité. Une radio locale dédiée au sport, Radio Sport fm a aussi reçu un prix pour son implication et pour son accompagnement dans le sport. Les congressistes sont passés ensuite à la vérification des présences, de la situation financière (cotisation) des membres. Des travaux sur les adoptions des différents rapports ont aussi faits. Tout ceci durant la matinée.

Une pause déjeuner s'en est suivi pendant deux heures où tout le monde se tapait sur les épaules.

Les arbitres dans un ring....

Et c'est justement à la deuxième partie que les choses sérieuses commencent avec les 406 votants de l'association. Deux candidats sont en course pour la succession de Maruis Daruis, arbitre international. Il s'agit de Sedzro Kossi et Edoh Nbuéke

Le vote se passait bien quand, le président du présidium a demandé la suspension de l'élection. La raison, certains votants sont passés plus d'une fois. C'était la première version. Les membres se concertent et on parle finalement du fichier bourré. Certains



La salle pendant l'assemblée

évoquent même de doublon et même on accuse le président sortant de laisser parmi les votants, des membres qui ne sont pas à jour. Situation confuse dans la grande salle du centre culturelle d'Atakpamé ! Les membres du présidium se concertent lorsque les coups de poings commencent à pleuvoir ! Les deux camps viennent aux mains ! Il a fallu plus d'un quart d'heure à Djaoupé Claude ancien arbitre international et au président sortant de séparer les pugilistes. Ce spectacle jette encore de discrédit sur le sifflet togolais, qui a brillé par son absence lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations.

TM & africatosport

Divers Luis Suarez passe de « mordeur à plongeur »

L'ex attaquant du club de Manchester United, Luis Suarez, développe une autre passion en ce moment. Pour délaisser sa manie de mordre ses adversaires, Suarez est train de devenir un plongeur.



Luis Suarez

Pour précision, Eric Cantona, un autre ancien attaquant de Manchester a déclaré sur la chaîne

Eurosport que Luis Suarez est passé d'un « mordeur » à un plongeur. Pour les débuts de son ex coéquipier, Cantona ajouté que Suarez « n'est pas très bon cependant, il fait des tonnes ».

Dans un passé récent à la coupe du monde 2014, alors l'Uruguay est qualifié pour les huitièmes de finale, Luis Suarez a tenté de mordre Giorgio Chiellini, son vis à vis italien. La victime s'était plaint que « Oui, il m'a mordu, tout le monde l'a vu. C'est idiot de ne pas l'avoir expulsé ».

Par deux fois, le buteur de la Celeste s'était déjà rendu coupable d'un tel geste.

CA

Afrobasket 2017 au Congo Le Sénégal et le Mali qualifiés

Les équipes nationales de basket du Sénégal et du Mali se sont qualifiées hier dimanche pour l'Afrobasket 2017, en terminant première et deuxième du tournoi de la zone 2 qualificatif pour la compétition prévue au Congo.

Le tournoi, en deux manches, a commencé la semaine dernière à Bamako et s'est achevé le dimanche à Dakar avec la participation de quatre équipes de la zone : Cap-Vert, Guinée, Mali et Sénégal. La Guinée s'est classée troisième du tournoi, devant le Cap-Vert. Le Sénégal, rejoint parmi les qualifiés le Maroc, la Tunisie, le Nigeria, champion

d'Afrique, le Congo, l'Égypte, l'Ouganda, le Mozambique, la RD Congo et la Côte d'Ivoire.

La phase finale regroupera 16 équipes : 12 équipes issues des qualifications, Congo (organisateur), le Nigeria (tenant du titre) et deux invitations. Elle aura lieu du 19 au 30 août au Congo Brazzaville.

TM et Xinhuanet

CAF Démission du secrétaire général

Quelques jours après l'élection à la tête de la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) qui a vu Issa Hayatou perdre son poste, l'Égyptien, Hichem El Amrani, son ancien bras droit, a démissionné de son poste de Secrétaire Général de l'instance ce dimanche.

Hichem El Amrani n'est plus secrétaire général de la CAF. En fonction au sein de l'instance continentale depuis près de huit ans, l'Égyptien a démissionné ce dimanche. Une démission qui survient quelques jours après la chute d'Issa Hayatou, l'ancien président, battu par le Malgache, Ahmad Ahmad (20 voix contre 34) lors du scrutin du 17 mars dernier. « C'est avec un grand regret que je vous informe que je quitte aujourd'hui mon poste de secrétaire général de la CAF », a écrit Hichem El Amrani dans une lettre destinée à toutes les Associations affiliées à la Confédération. « Ces huit dernières années ont été merveilleuses, gratifiantes et me laisseront des souvenirs impérissables. La CAF fera toujours partie de mon cœur, et le football africain me sera pour toujours cher », dit-il.

Le désormais ex-patron administratif de la CAF en profite pour remercier « vivement le président sortant, M. Hayatou et son Comité exécutif pour le soutien et la confiance dont j'ai pu bénéficier, et je remercie l'ensemble de l'administration de la



Hichem El Amrani

CAF. Sans mes collègues, aucune réalisation n'aurait pu voir le jour. Je suis fier d'eux, ils sont et resteront ma deuxième famille ». L'Égyptien n'a pas oublié de formuler un vœu à l'endroit de la nouvelle équipe dirigeante. « J'en profite pour souhaiter au président Ahmad, ainsi qu'aux nouveaux membres du Comité exécutif tout le succès pour le futur, avec l'espoir que le football africain continuera d'atteindre de nouveaux sommets », a-t-il écrit.

Reportages



Lutte contre l'apatridie L'UNHCR fait le bilan de ses activités

Afin de trouver des solutions idoines à l'apatridie au Togo, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) a organisé le 23 mars dernier à Lomé un atelier afin de faire le bilan de la mise en œuvre de la déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie. Ladite déclaration a été adoptée en février 2015 au Togo.



Un agent de l'UNHCR au travail

La rencontre a pour objectif d'adopter une feuille de route sur la mise en œuvre de la déclaration

d'Abidjan afin que le Togo s'engage de plein pied dans le processus de lutte contre le fléau. Au cours de l'atelier,

il a été présenté les avancés de la déclaration et les participants ont ciblé les défis à relever pour aboutir aux résultats escomptés.

Un apatride, c'est quelqu'un qui est sans nationalité. Les apatrides peuvent être privés d'accès aux soins de santé, à l'éducation, aux droits de propriété et à la liberté de circulation. Selon le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, environ un million de personnes sont apatrides ou à risque d'apatridie en Afrique de l'Ouest.

Au Togo, les actions de lutte contre l'apatridie engagées depuis cinq ans peinent à porter de fruits. La validation du plan d'action national de lutte contre l'apatridie, la création de la commission nationale de lutte contre l'apatridie et la nomination de ses membres sont encore attendues. Il est enregistré quelques initiatives en faveur de lutte contre le fléau

dans le pays. Il s'agit entre autres de la nomination du point focal au niveau gouvernemental (conformément à l'article 22 de la déclaration), la proposition d'un arrêté de création et de nomination des membres de la Commission nationale de lutte contre l'apatridie (art. 22)... et le développement d'un plan d'action national de lutte contre l'apatridie. Beaucoup de travail reste à faire notamment l'adhésion du Togo aux conventions de 1954 et 1961 relatifs à l'apatridie, la validation du plan d'action national de lutte contre l'apatridie, la mise en place du cadre institutionnel de lutte contre le fléau, l'identification des apatrides et des personnes à risque d'apatridie sur l'ensemble du territoire et les procédures d'acquisition et de confirmation de la nationalité.

Depuis l'année 2014, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (Unhcr) a lancé une campagne mondiale dénommée #Ibelong dans le but d'éradiquer l'apatridie d'ici 2024.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Création de débouchés professionnels 15 millions de dollars offerts par la Banque mondiale

La Banque mondiale a approuvé mardi un don de 15 millions de dollars (environ 9 milliards de francs CFA) pour aider le gouvernement à offrir des opportunités économiques aux jeunes pauvres et vulnérables. Il s'agit de jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans, vivant dans les communautés pauvres des cinq régions du pays, n'ayant pas achevé leur cycle primaire ou souffrant d'handicaps.



Des jeunes dans une rue à Lomé

Selon les estimations, 35 % de la main-d'œuvre au Togo est sous-employée, alors qu'il n'y a que 3 % de chômeurs. Cette précarité professionnelle touche beaucoup plus les jeunes et les personnes vulnérables, qui effectuent souvent des travaux ponctuels et à des niveaux de productivité très bas pour gagner leur vie. Le nouveau Projet emploi

des jeunes vulnérables (PEJV) va soutenir l'initiative nationale en matière de volontariat et permettra aux jeunes bénéficiaires d'acquérir des compétences et une expérience professionnelles tout en offrant des services communautaires.

En ciblant les jeunes ayant peu ou pas d'éducation à travers le programme des jeunes déscolarisés (PJD), la

nouvelle opération va offrir une plateforme de formation aux jeunes pour leur apprendre des compétences techniques, y compris en gestion de microentreprise. En outre, ces jeunes bénéficieront d'un accompagnement financier pour lancer et gérer une activité génératrice de revenus.

« Grâce au programme JDS, les bénéficiaires qui n'ont jamais eu de travail structuré et régulier auront la chance de développer de bonnes habitudes de travail et de développer des valeurs civiques en participant à des activités au service de leurs communautés », a déclaré Pierre Laporte, directeur des opérations de la Banque mondiale au Togo.

Le service communautaire est le point de départ du programme JDS, qui fournira aux jeunes une allocation pour les aider à couvrir leurs besoins immédiats et, éventuellement, à se mettre à leur compte. Il servira également de « dispositif d'engagement », qui permettra aux jeunes les plus motivés et qui auront préparé un plan d'affaires jugé satisfaisant, de bénéficier d'une subvention en espèces pour développer leur projet d'activité.

« Nous sommes heureux que des dispositions soient prises pour assurer la durabilité des activités économiques qui seront engagées par les bénéficiaires. Grâce au programme de mentorat, ils seront en mesure de résoudre les problèmes qui pourraient se poser à eux lors de l'établissement ou de l'expansion de leur entreprise, de leur recherche de marché et dans leur identification des meilleures opportunités », a ajouté M. Laporte. Des efforts particuliers seront déployés pour que le projet puisse assurer un bon ciblage géographique et disposer d'un système robuste pour identifier les jeunes vulnérables au sein des ménages pauvres et extrêmement pauvres, et pour qu'il puisse aussi mettre en place un système de paiement qui fonctionne bien.

Le Projet emploi des jeunes vulnérables s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre de l'approche communautaire adoptée par le Projet éducation et renforcement institutionnel (PERI 1 et 2), et par le Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDCplu), tous deux financés par la Banque mondiale.

Dépêches Togo

Suite de la page 3

...Quelles sont les formes de réparations que le HCRRUN va mettre en œuvre ?

Il existe cinq formes de réparations selon les standards internationaux

* La restitution s'entend des mesures qui visent à « rétablir la victime dans la situation originale qui existait avant que les violations flagrantes du droit international humanitaire ne soient produites », par exemple, la restauration de la liberté, la jouissance des droits de l'homme, de l'identité de la vie de famille et de la citoyenneté, le retour sur le lieu de résidence et la restitution de l'emploi et des biens ;

* L'indemnisation « devrait être accordée pour tout dommage résultant de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et des violations graves

du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire ,qui se prête à une évaluation économique ,selon qu'il convient et de manière proportionnée à la gravité de la violation et aux circonstances de chaque cas » tel que les occasions perdues ,la perte de revenus et le dommage moral ;

* La réadaptation « devrait comporter une prise en charge médicale et psychologique ainsi que l'accès à des services juridiques et sociaux »

* La satisfaction s'entend d'une large catégorie de mesures allant de celles qui visent à faire cesser les violations aux mesures suivantes : recherche de la vérité, recherche des personnes disparues, récupération et réinhumation des restes, excuses publiques, sanctions judiciaires et administratives, commémoration et démolition et formation aux

droits de l'homme ;

* Les garanties de non-répétition constituent une autre grande catégorie qui comprend des réformes institutionnelles visant à assurer le contrôle des forces de sécurité par l'autorité civile à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire à protéger les travailleurs des droits de l'homme ,à promouvoir les normes internationales relatives aux droits de l'homme au sein des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois ,des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois des medias ,de l'industrie et des services psychologiques et sociaux.

* Toutes les victimes vont-elles être payées en argent ? Non toutes les victimes ne vont pas être payées en argent si on se réfère aux différents types de réparations cités plus haut tels que la restitution et la satisfaction.

* Une victime qui n'a pas fait de

déposition à la CVJR peut-elle s'attendre à une réparation par le HCRRUN ? Non, une victime qui n'a pas fait de déposition à la CVJR ne peut pas être réparée. Le HCRRUN ne prend en compte que les victimes auditionnées par la CVJR et qui sont retenues comme telles.

* Toutes les personnes qui ont fait des dépositions à la CVJR sont-elles reconnues comme des victimes à réparer ? Après les dépositions des investigations ont été faites pour attester de la véracité des faits enregistrés. Si les études et investigations montrent que les faits sont avérés alors la personne est considérée comme une victime. Mais il faut que les faits allégués rentrent dans le mandat de la CVJR, c'est-à-dire les personnes victimes de violences à caractère politique entre 1958 et 2005.

TM

Dossier



AG Partners
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace
Edition
Conception et création
Relations presse et RP

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 16
lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussimé Tokoin Casablanca - RC 200680555 - NIF 521174 Q